

La randonnée des Pacheras



DIFFICILE

Pédestre

GARLIN

Cette randonnée aux multiples ambiances est réservée aux marcheurs entraînés. Sa longue distance permet de découvrir le lac du Gabassot, de belles lisières de chânerais qui abritent chevreuils et écureuils entre autres.



Départ : **GARLIN**
Arrivée : **GARLIN**



Distance : **18.7 km**



Dénivelé : **175 m**



Boucle



4h

Appel d'urgence

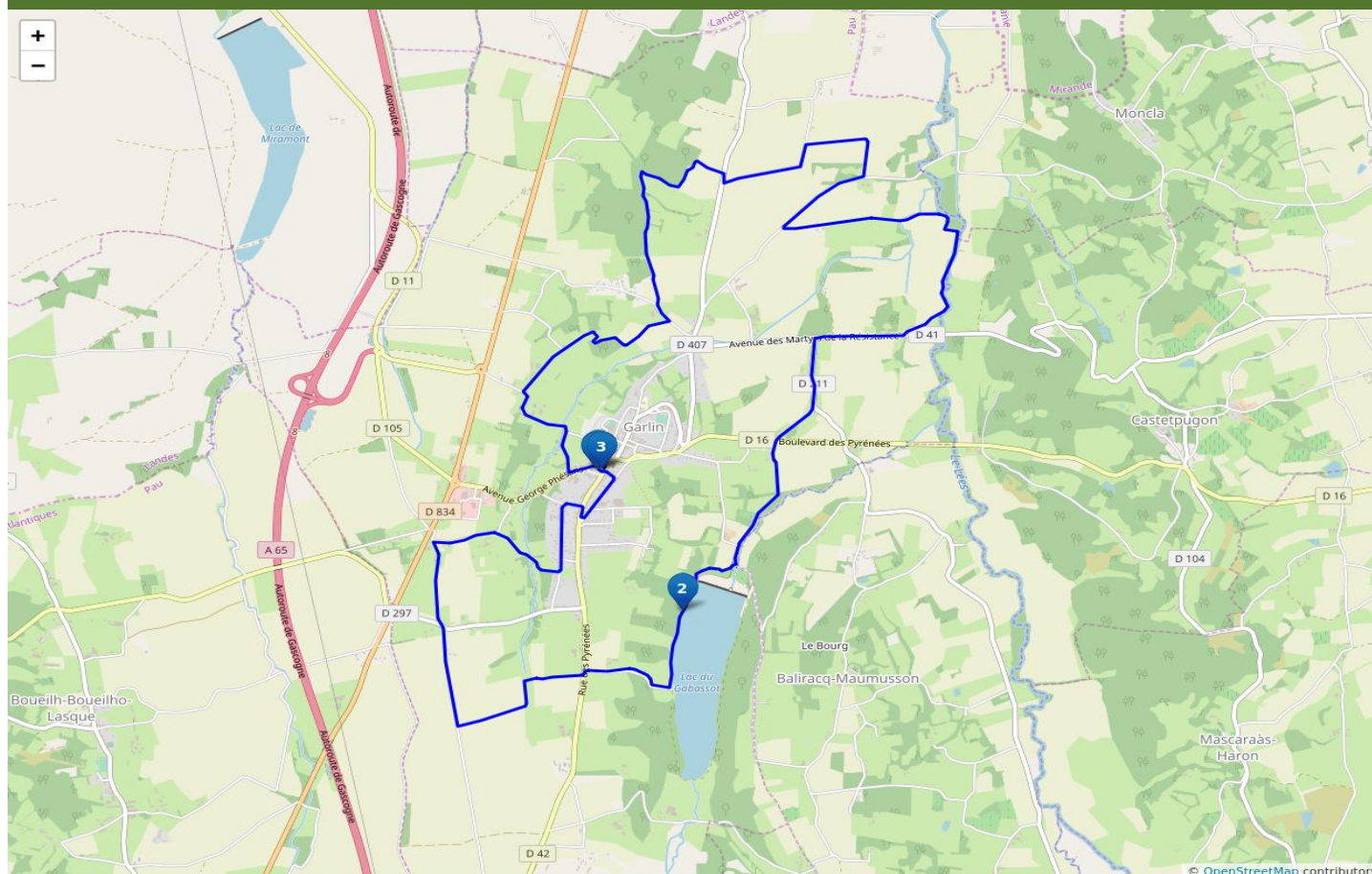


Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !



À ne pas manquer

- **Château Hiton et son parc municipal.** Cette maison noble construite au XVIIe et XVIIIe siècles abrite des boiseries Louis XIV, une cheminée et une fontaine intérieure. Achetée par la commune vers 1950, elle est aujourd'hui le siège de la Mairie, en bordure du parc municipal.
- **Eglise.** Église 3e quart XIXe s. 31 verrières signées Bergès (1863). Copie de La Sainte Famille dite Vierge de Séville de Murillo signée Dartiguenave (1839). Peintures monumentales par Augier et Millet (1903).
- **Musée des vieux outils - Arascllet.** Exposition permanente de plus de 2 500 machines, outils agricoles et de l'artisanat, objets et ustensiles domestiques du Sud-Ouest, correspondant à 25 métiers différents, couvrant la période du XVIIe au XXe s.
- **Arènes.** Garlin est un des rares lieux de tradition taurine en Béarn.



Étapes

1. De la place, partir sur la rue Jean Moulin, et aller à droite chemin de la Gare. Prendre à droite sur le chemin de Labourdatte, traverser la D42 (prudence circulation) et poursuivre en face chemin de Loumagne. Laisser la côte de Loumagne à droite et traverser le quartier résidentiel. Au niveau d'un grand chêne à droite, s'engager sur une piste herbeuse. Après le ruisseau, monter la route et tourner deux fois à gauche et progresser sur une piste. Bifurquer sur la première voie agricole à gauche (attention pas de balisage). Traverser la D42.
2. **Lac du Gabassot.** Descendre jusqu'au lac de Gabassot, et le longer par la gauche. Arrivé sur la digue, entrer dans le bois et suivre la piste qui borde le parcours de pêche. Passer la route (D16) et suivre le chemin de l'Escloupé. Au bout de la voie, aller à droite sur la D41 (attention circulation) et s'engager sur le chemin du Leez. Marcher rive gauche et retrouver une piste après avoir franchi le ruisseau Lesté. Au croisement, aller à droite et quitter la route à gauche au niveau d'une ferme. Retrouver une voie bitumée et marcher vers la gauche jusqu'au croisement.
3. Quitter le chemin de Daste, traverser la route et aller vers la droite sur une piste en face, le chemin du Muguet. Progresser à gauche sur une trace dans l'herbe qui suit la lisière de la forêt. Arrivé sur une voie bitumée, suivre à gauche. Traverser une exploitation agricole et descendre sur la route. Avant le replat, s'engager à droite sur un sentier peu visible le long d'un ruisseau. Remonter en bordure des prés sur ce petit sentier qui se perd par moments. Sur le haut du coteau, prendre la piste vers la gauche. Poursuivre en face sur la route, quitter le chemin de Moulié et descendre le chemin de Jean-Paul. Après le virage en épingle, laisser la très pentue côte de la Vieille Église et continuer jusqu'à l'entrée de Garlin et la place Marcadiou.



Équipements

- Lieu de pique-nique
- Point d'eau
- Sanitaires